

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1050 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES ETAT

n° 1050

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
17 juillet 1964

Numéro JO
n° 7 du 01/08/1964

Date du numéro
1 août 1964

TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés dans la Milice de la Côte Française des Somalis pour deux ans, à compter du 1er juillet 1964, comme miliciens de 2° classe les recrues dont les noms suivent : Mile 2964 : Ismaïl Moussa Omar ; Mile 2965 : Ahmed Ali Dour; Mile 2966 : Ali Abdallah Hamadou; Mile 2967: Gaditto Moussa Ibrahim; Mile 2968: Aden Abdi Auw-Mohamoud ; Mile 2969 : Moussa Ahmed Abdillahi;